



**DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE,
DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT
D'ILE-DE-FRANCE**



Division d'Orléans

Orléans, le 19 octobre 2005

Monsieur le Directeur du Centre d'Etudes
Commissariat à l'Energie Atomique de Saclay
91191 GIF SUR YVETTE

OBJET : Contrôle des installations nucléaires de base
Centre de Saclay, INB 40
Inspection n° INS-2005-CEASAC-0012 du 6 septembre 2005
"Maîtrise des effluents"

REFER. : Ma lettre DEP-DSNR ORLEANS-0928-2005 du 22 septembre 2005

Monsieur le Directeur,

Le laboratoire chargé de l'analyse des effluents prélevés au cours de l'inspection du 6 septembre 2005 nous a transmis les résultats. Les observations suivantes peuvent être formulées :

1 - Effluents prélevés dans la fosse de neutralisation :

Le pH et la conductivité est caractéristique d'un éluat acide. La teneur en nitrate est cohérente avec les indications du 2^e tableau du § 3.4.1.3.2.1 du projet de DARPE. Par contre, les sulfates apparaissent alors que le même tableau prévoit une présence inférieure à la limite de détection.

2 - Effluents prélevés dans le regard collectant les drains du bâtiment réacteur :

Les résultats confirment la présence du tritium, à une concentration cohérente avec celle notée au cours de l'inspection du 8 juillet 2004, mais 10 fois inférieure à celles indiquées dans le rapport annuel 2004, p. 26/39.

Demande : Je vous demande d'examiner les résultats des analyses, de me faire part des éventuelles divergences avec les résultats de vos propres analyses sur les échantillons d'effluents prélevés le jour de l'inspection, ainsi que de tout autre commentaire utile à la compréhension de ces résultats.

.../...



Vous voudrez bien me faire part de vos observations et réponses concernant ces points dans un délai qui n'excèdera pas deux mois. Pour les engagements que vous seriez amené à prendre, je vous demande, de les identifier clairement et d'en préciser, pour chacun, l'échéance de réalisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur,
Le chef de la division de la sûreté nucléaire
et de la Radioprotection

Signé par Nicolas CHANTRENNE

Copies :
DGSNR FAR
IRSN/DSU